







 <p>Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE PRÉFET DU JURA</p>	<p>FICHE D'INFORMATION</p> <h1>Se rendre, téléphoner ou écrire à la Préfecture du Jura</h1>	<p>Code fiche : FI RQ 1.1.1</p> <p>Date de dernière mise à jour : 5 octobre 2017</p>
<p>Démarche de labellisation QUALIPREF2.0</p>		<p>Page 1 / 4</p>

PRÉFECTURE du JURA
8, rue de la Préfecture – 39030 LONS LE SAUNIER CEDEX
Tél. : 03 84 86 84 00 – Fax : 03 84 43 42 86
Courriel : prefecture@jura.gouv.fr – Site internet : www.jura.gouv.fr

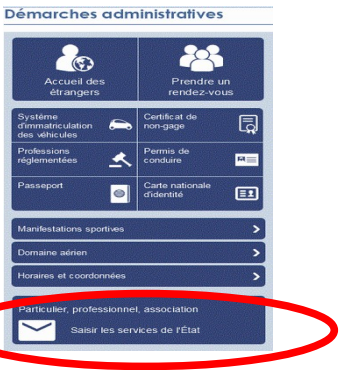
Vous souhaitez ...

	<p>connaître les horaires d'ouverture au public des services de la Préfecture du Jura NB : certaines démarches « cartes grises » ne sont désormais plus traitées à nos guichets classiques car réalisables en ligne (cf p3)</p>	<p>page 2</p>
	<p>nous joindre par téléphone</p>	<p>page 2</p>
	<p>nous écrire</p> <ul style="list-style-type: none"> – par courrier postal, – par courriel (demande d'information générale), – pour saisir les services de l'Etat 	<p>page 2</p>
	<p>réaliser vos démarches sans vous déplacer</p>	<p>page 3</p>
	<p>déposer une réclamation / suggestion</p>	<p>page 4</p>
	<p>solliciter un rendez-vous</p>	<p>page 5</p>

Nos horaires d'accueil du public :

Nous vous accueillons sur site	... au téléphone
Système d'immatriculation des véhicules (cartes grises)		 03 84 86 84 00 (n° unique)
Permis de conduire	lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 9 h 00 à 11 h 45 Services fermés au public le mercredi et les après-midis	
Séjour des étrangers	du lundi au vendredi de 9 h 00 à 11 h 45	mardi et jeudi de 9h à 11h45
Autres services	du lundi au vendredi de 9 h 00 à 11 h 45 et de 13 h 45 à 16 h 30	du lundi au vendredi de 9 h 00 à 11 h 45 et de 13 h 45 à 16 h 30

Vous souhaitez nous écrire :

courrier postal	PRÉFECTURE du JURA 8, rue de la Préfecture 39030 LONS LE SAUNIER CEDEX	Nous nous engageons à répondre à vos demandes d'information générale sous 15 jours ouvrés
Courriel (demandes d'information générale)	prefecture@jura.gouv.fr via notre site internet www.jura.gouv.fr rubrique « Contacts »	
Saisine des services de l'Etat (envoi d'une demande, d'une déclaration, de documents, recours gracieux)	via la 1ère page de notre site internet www.jura.gouv.fr , Rubrique : « Particulier, professionnel, association – Saisir les services de l'Etat » 	Nous nous engageons à répondre à vos courriels sous 5 jours ouvrés

Vous souhaitez accomplir vos démarches sans vous déplacer :

Certaines démarches administratives peuvent être effectuées depuis votre domicile. N'hésitez pas à utiliser les services mis à votre disposition :

Listes des pièces accessibles sur internet	Site internet de la Préfecture du Jura : www.jura.gouv.fr (onglet démarches administratives sous le bandeau imagé, en haut de la page)
	Site internet officiel de l'administration française : www.ants.gouv.fr https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/ https://immatriculation.ants.gouv.fr/ www.demarches.interieur.gouv.fr
Information par téléphone	Standard de la Préfecture du Jura : 03 84 86 84 00 (horaires en page 2)
Envois de certains dossiers ou recours gracieux	1ère page de notre site internet www.jura.gouv.fr , Rubrique : « Particulier, professionnel, association – Saisir les services de l'Etat » (cf image au bas de la page précédente)

Important :

1/ Depuis le 30 septembre 2017, les démarches ci-dessous ne sont plus traitées aux guichets classiques de la préfecture. Vous pouvez toutefois les réaliser entièrement en ligne, sur www.ants.gouv.fr ou au point numérique de notre préfecture (accessible durant les horaires d'ouverture. Un médiateur numérique y sera présent pour vous accompagner dans la réalisation de vos démarches).

Changement d'adresse sur la carte grise,
Déclaration de cession d'un véhicule,
Demande de duplicata de carte grise,
Immatriculation d'un véhicule d'occasion



2/ Vous pouvez également réaliser les démarches administratives ci-dessous entièrement en ligne :

- obtention d'un **certificat de situation administrative simple** (ou certificat de non gage), (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R1270>)
- consultation du **solde de points sur votre permis de conduire**, <https://tele7.interieur.gouv.fr/tlp/>
- **suivi de votre demande** de :
 - permis de conduire : <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/>
 - cartes grises : <https://immatriculation.ants.gouv.fr/>
- demandes d'autorisation et déclarations de manifestations sportives <http://www.jura.gouv.fr/Demarches-administratives/Manifestations-sportives>



Vous souhaitez déposer une réclamation ou une suggestion :

courrier postal	PRÉFECTURE du JURA Bureau de la performance 8, rue de la Préfecture 39030 LONS LE SAUNIER CEDEX	Nous nous engageons à répondre à vos réclamations / suggestions écrites sous 15 jours ouvrés
courriel	prefecture@jura.gouv.fr	
	via notre site internet www.jura.gouv.fr rubrique « Contacts »	
sur place	dans le classeur mis à votre disposition auprès de l'agent d'accueil général au rez-de-chaussée	

Vous souhaitez obtenir un rendez-vous :

Vous pouvez solliciter un rendez-vous par courrier, courriel ou par téléphone.

Vous pouvez également solliciter un rendez vous en ligne en cliquant sur la rubrique « [Prendre un rendez-vous](#) » en première page de notre site internet (cf image ci-dessous) pour deux démarches :

1/ pour vous renseigner sur **le droit au séjour et/ou déposer un dossier de demande de titre de séjour,**

2/ pour les commissions médicales

